

Parité en politique : quand les femmes prennent leur place dans les communes

dimanche, 14 décembre 2025

Les prochaines élections municipales et intercommunales approchent à grands pas avec, pour la première fois, une obligation de parité sur toutes les listes. Afin d'encourager les femmes à se présenter, des représentantes du réseau [Elles aussi](#) organisaient, ce jeudi, une conférence de presse avec plusieurs élues afin de présenter un [Guide Pratique de la Candidate](#).



Trois représentantes de l'association Elles aussi, accompagnées d'élues ou anciennes élues, posent fièrement avec le "Guide pratique de la candidate". Crédit : Jeanne Beaudoin.

Par Jeanne Beaudoin.

Dans la région, les femmes représentent 43% des élu-es, d'après l'INSEE CVL. Des chiffres encourageants, obtenus notamment grâce à la loi organique du 17 mai 2013 qui exige que les listes municipales soient soumises à l'exigence paritaire dans les communes de 1 000 habitant-es et plus. Mais maintenant, la loi du 21 mai 2025 impose à toutes les communes, sans critère de taille, l'exigence paritaire des listes municipales. Une disposition qui devra s'appliquer aux prochaines élections municipales de 2026. Le réseau d'associations Elles aussi, à travers une exposition et une [vidéo sur l'Histoire du droit de vote des femmes](#), ainsi qu'un guide pratique, veut montrer qu'il est possible d'atteindre la parité.

Une parité atteignable

Sachant que 70% des 1 755 communes de la région possèdent moins de 1 000 habitant-es, c'est un défi de taille. L'association **Elles aussi** propose justement un guide pour aider les femmes à s'engager

car, à la phrase “*On ne va jamais trouver les femmes*” elles répondent que “*chaque fois, on a trouvé des femmes*”. [Gaëlle Lahoreau](#), vice-Présidente de [la Région](#) déléguée à la Démocratie permanente, à la citoyenneté, aux initiatives locales et à l’éducation populaire, poursuit dans ce sens : “*Il ne faut pas être inquiets et inquiètes pour les élections à venir du mois de mars, toutes les communes vont trouver des femmes pour remplir leur liste*”. De même, Chantal Blot, conseillère municipale à Olivet, souligne que, même si “*certains disent que ces lois paritaires sont stupides*”, elles permettent justement “*d’encourager les femmes à se présenter*”.

Dans la région, les chiffres vont donc dans la bonne direction : 1/3 des communes ont déjà la parité. Cela montre que la parité pour toutes les communes est atteignable. Certaines relèvent d’ailleurs déjà avec brio cette exigence. D’après les chiffres de Gaëlle Lahoreau, la commune de Luzé, en Indre-et-Loire par exemple, présente un conseil municipal avec 83% de femmes. En revanche, sept communes ne présentent toujours aucune femme au sein de leur conseil municipal, notamment : Trinay, dans le Loiret ; Lumeau, Le Mesnil-Thomas et Villampuy en Eure-et-Loir ; ainsi que Pray, Saint-Jacques-des-Guérets et Villeneuve-Frouville dans le Loir-et-Cher.



Exposition créée par l’association [Les Egales](#), louée par [Elles aussi](#), actuellement à l’Hôtel régional d’Orléans jusqu’au 18 décembre. Elle sera ensuite présentée à la médiathèque de Saint Jean de Braye . Crédit : Jeanne Beaudoin.

Le guide pratique de la candidate

Alors, si certaines communes font figure de bon exemple, comment atteindre cette parité partout ? C'est l'objectif que s'est fixé l'association [Elles Aussi](#) : montrer que de nombreuses femmes sont compétentes et prêtes à s'engager en politique. Une démarche nécessaire car encore trop de femmes ont peur “*de ne pas en être capable, elles n’osent pas, elles ont une présomption d’incompétence que*

les hommes n'ont pas”, explique [Chantal Hureau](#), membre d'Elles aussi CVL. D'autant que la participation des femmes est non seulement possible, mais “*c'est une nécessité démocratique*”, rappelle [Danièle Bouchoule](#), vice-présidente du réseau national Elles Aussi et responsable de l'antenne du Centre-Val de Loire .

Dans ce “*Guide pratique de la candidate*”, il est ainsi rappelé que, pour être candidate, il faut avant tout vouloir œuvrer pour sa commune. Mais aussi avoir le goût de l'engagement et du travail d'équipe, aimer les relations avec les autres, avoir “*des projets, des idées*” et “*faire preuve de beaucoup de détermination*”. Aucune “*formation académique spécifique n'est demandée, ni aucun niveau d'étude minimum*” pour s'engager en politique dit une élue. Chaque personne qui en a l'envie peut donc tenter sa chance. Une véritable stratégie est ainsi proposée.

“Il faut qu'on montre que notre expérience est formidable”

Afin de donner envie à plus de femmes de se présenter, Elles aussi a invité plusieurs élues à partager leurs expériences. Ghislaine Kounowski, conseillère municipale à Orléans, affirme : “*il faut qu'on montre que notre expérience est formidable*”. Elle rappelle que le travail de conseillère municipale est avant tout un travail en équipe. “*Allez-y malgré ce monde politique dur car on représente les citoyens. Toutes les femmes votent donc elles doivent être représentées. Comme dans tous les métiers, on apprend en permanence et, à force d'apprendre, on assure !*”, poursuit-elle.

Mais, pour faciliter la mise en place de cette parité, certains points devraient tout de même être adaptés. L'horaire des réunions, trop souvent fixé à 18h, n'est pas pratique pour toutes les personnes qui travaillent encore à cet horaire, mais aussi pour les mères de famille. “*Il faudrait des aides pour la garde des enfants*”, propose [Ghislaine Kounowski](#). Également, il faudrait une ambiance plus collaborative et lutter plus efficacement contre les violences sexistes et sexuelles, affirme Gaëlle Lahoreau.



Vidéo présentée par l'association Elles aussi CVL. Il est inscrit sur l'écran “*La Française doit voter*”.
Crédit : Jeanne Beaudoin.

“Des femmes présentent partout, sauf à la tête”

Si la parité va bientôt être atteinte dans toutes les communes de France, il est cependant important de rappeler que les femmes restent à la marge des postes de pouvoir. Effectivement, il n'y a jamais eu encore de femmes présidentes et, parmi les maires, seulement 24% sont des femmes dans la région. *“Des femmes présentent partout, sauf à la tête”*, dénonce Elles aussi. *“On ne peut pas se satisfaire de ça”*, affirme Magali Bessard, vice-présidente de la Région déléguée à l'égalité femmes – hommes et aux formations sanitaires et sociales.

Alors comment faire pour que plus de femmes atteignent des postes à responsabilités ? Gaëlle Lahoreau propose de limiter dans le temps les candidatures des maires, cela permettrait à de nouvelles personnes de se présenter : *“des femmes, mais aussi des personnes racisées ou issues de milieux populaires”*. Danièle Bouchoule propose de mettre fin au cumul des mandats. Toutes s'accordent pour dire que, ce qu'il faut plus largement, c'est mettre un terme définitif aux stéréotypes de genre.

La France est mauvaise élève pour ce qui concerne l'Egalité Femmes – Hommes

Les actions menées par l'association Elles aussi sont primordiales dans un contexte où la France est mauvaise élève en ce qui concerne l'égalité femmes – hommes. Le droit de vote en France a été accordé aux femmes en 1944, alors qu'il l'était depuis déjà bien longtemps dans de nombreux pays. Il a par exemple été accordé en 1893 en Nouvelle-Zélande. Également, en avril 2025, le classement mondial de l'Union Interparlementaire mettait la France à la 42ème place pour la représentation des femmes à l'Assemblée nationale. *“Des progrès incontestables sont à faire”*, alerte Elles aussi.